

Interpellation du 07 octobre 2026

Intersyndicale UES MGEN

Monsieur le Premier Ministre,

Les organisations syndicales représentatives de la MGEN — CFDT, CFE-CGC, CGT et UNSA-MGEN — souhaitent vous alerter sur la menace qui pèse sur la gestion du régime obligatoire d'assurance maladie par la MGEN et, en conséquence, sur l'avenir de près de 1 000 emplois, de 1000 familles.

Depuis près de 80 ans, la Loi Morice attribue aux salariés de la MGEN cette mission essentielle auprès des agents publics de l'Education Nationale. Par leur engagement, leur expérience, leur expertise et leur parcours professionnel, ces salariés ont construit un véritable savoir-faire au service des assurés. Le déni de démocratie dont fait preuve le gouvernement concernant cette remise en cause de la délégation de gestion du RO témoigne d'un véritable mépris pour les femmes, les hommes, les familles concernées et les élus syndicaux qui les représentent. Salariés et organisations syndicales n'ayant aucune visibilité sur les conséquences potentielles sur l'emploi, cette situation suscite inquiétude et colère.

Aucun transfert d'activité, aucune réorganisation et aucune décision administrative ne doivent se traduire par des suppressions d'emplois, des mobilités imposées ou une dégradation des conditions de travail.

Cette remise en cause menace également la qualité et la proximité du service rendu aux assurés ainsi que les valeurs de solidarité et de mutualisme auxquelles les salariés et les adhérents de la MGEN sont profondément attachés.

Nous refusons de laisser les salariés dans l'incertitude sur leur avenir.

Nous demandons donc solennellement au Gouvernement de lever immédiatement toute menace pesant sur la gestion du régime obligatoire par la MGEN, de garantir la pérennité de cette activité et de prendre des engagements fermes et publics en faveur du maintien de l'ensemble des emplois concernés à la MGEN.

Les organisations syndicales et les salariés de la MGEN sont unis et déterminés à défendre l'emploi, les conditions de travail, les compétences et la qualité du service rendue aux assurés.

Défendre la gestion du régime obligatoire, c'est défendre les emplois à la MGEN.

Défendre les emplois, c'est défendre les salariés et leurs familles.

Les salariés de la MGEN ne doivent pas payer le prix de décisions qui leur échappent.

Dans l'attente de votre réponse et d'engagements précis sur ces exigences, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

L'intersyndicale MGEN

CGT – CFDT – CFE-CGC – UNSA-MGEN

